

Le compte satellite du bois d'œuvre résineux : sources, méthodes et
résultats provisoires

Table des matières

Sommaire	2
Contexte	3
Le compte satellite du bois d'œuvre résineux.....	3
Tableaux des ressources et des emplois	4
Classification des industries, des produits et de la demande finale	5
Sources des données et méthodologie.....	8
Assurance de la qualité des données du CSBOR	9
Résultats	10

Sommaire

- Le présent rapport décrit la version préliminaire du compte satellite du bois d'œuvre résineux (CSBOR) pour les années de référence 2013 à 2015. Le CSBOR présente un tableau des ressources et des emplois aux prix d'acquisition qui contient des données détaillées sur les principales industries et principaux produits du secteur forestier du Canada, ainsi que des données agrégées sur l'ensemble des industries et des produits.
- Le CSBOR situe plusieurs industries et produits de la foresterie en fonction de leur taille et de leur importance dans l'ensemble de l'économie. Il intègre plusieurs produits de données de Statistique Canada dans le cadre macroéconomique cohérent d'un tableau des ressources et des emplois.
- Les chiffres de 2013 sont étalonnés en fonction des données des tableaux des ressources et des emplois canadiens (TREC) publiés. Les chiffres de 2014 et de 2015 sont étalonnés en fonction des données agrégées sur le produit intérieur brut en termes de revenus et de dépenses tirées des Comptes économiques des provinces et des territoires (tableaux CANSIM [384-0037](#) et [384-0038](#)).
- Les industries figurant au tableau comprennent les industries de l'exploitation forestière aux industries du bois d'œuvre, des pâtes et papier et de la construction. Ces industries couvrent les principaux producteurs et utilisateurs de produits du secteur forestier du Canada, soit, plus précisément, les industries des secteurs et sous-secteurs 113, 115, 23, 321 et 322 du SCIAN.
- Les produits inclus comprennent les billes de bois, le bois d'œuvre et les panneaux de bois ainsi que les produits en papier transformés du secteur secondaire, dont la production dépend ultimement des ressources primaires provenant des forêts canadiennes. Plusieurs services de base, comme les activités de récolte de bois et de construction, sont également inclus.
- Les données du CSBOR diffèrent des statistiques principales de l'Enquête annuelle sur les industries manufacturières et de l'exploitation forestière. Les différences résident dans les concepts et la méthodologie utilisés. Le CSBOR est fondé sur les concepts, la classification et la structure du Système canadien des comptes macroéconomiques. Par conséquent, les résultats du CSBOR sont directement comparables avec les mesures macroéconomiques telles que le produit intérieur brut de l'ensemble de l'économie, la production totale, les exportations et la demande finale.
- Le CSBOR diffère du compte satellite des ressources naturelles (CSRN) (qui comprend un élément de foresterie). Le CSBOR est fondé sur les industries (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord [SCIAN]) alors que le CSRN est fondé sur les activités. Les deux comptes présentent des perspectives utiles sur le secteur de la foresterie.
- La valeur ajoutée brute des industries de la foresterie a crû au cours de la période étudiée et s'est établie à environ 20 milliards de dollars par année. Cette valeur annuelle représente légèrement plus de 1 % du produit intérieur brut total du Canada. En 2015, les exportations ont totalisé plus de 30 milliards de dollars, tandis que les importations se sont chiffrées à environ 10 milliards de dollars, ce qui a donné lieu à un excédent commercial de plus de 20 milliards de dollars. Les produits de bois résineux (de tous les types) ont représenté une part beaucoup plus grande du total de la valeur ajoutée brute que les produits de bois de feuillus. Les exploitants forestiers à forfait constituent une composante extrêmement importante du secteur.

Contexte

La superficie des terres boisées du Canada le classe au troisième pays en importance à ce chapitre à l'échelle mondiale. La forêt soutient des centaines de milliers d'emplois et représente une contribution de nombreux milliards de dollars au PIB et aux exportations¹. En ce sens, les forêts canadiennes constituent l'épine dorsale d'une importante part de l'activité économique du pays. L'activité du secteur forestier commence par la récolte, c.-à-d. l'extraction des matières premières des forêts, qui nécessite la participation des exploitants forestiers, des transporteurs, des experts en sylviculture et des fermes forestières. Les produits passent ensuite par des chaînes d'approvisionnement complexes regroupant les producteurs de bois d'œuvre, les fabricants de granules de bois, les fabricants de panneaux de particule et de contreplaqué et les usines de pâtes et papier. Les utilisateurs finaux dans l'ensemble du pays et de la planète tirent profit de cette industrie. Le bois d'œuvre canadien est utilisé pour la construction de nos maisons, les déchets ligneux canadiens pour chauffer nos résidences, et la pulpe de bois canadienne pour le papier et les fournitures d'emballage de tous les jours.

Les chaînes d'approvisionnement du secteur forestier canadien ont évolué de sorte à réduire au minimum les déchets rejetés lors de la récolte, en attribuant une fin précise à chaque bille. Ainsi, une « bille de sciage » diffère d'une « bille à pâte ». La sciure de bois diffère de la raboture, qui elle diffère des copeaux de bois. Dans le même ordre d'idée, la pâte fabriquée à partir de bois résineux présente des caractéristiques différentes de celle qui provient de bois de feuillus. Les billes de bois peuvent être transformées en bois d'œuvre (dont il existe différentes classes selon son utilisation prévue), en poteaux téléphoniques ou en poteaux de clôture. La sciure de bois peut être utilisée dans les chaudières pour le chauffage ou encore transformée en panneaux de particules. Les copeaux de bois sont acheminés aux usines de pâtes, tandis que la raboture peut être utilisée pour servir de litière aux animaux. Le secteur canadien a évolué de sorte que ses industries déploient tous les efforts nécessaires pour s'assurer de tirer le meilleur profit des ressources récoltées.

La gestion des forêts canadiennes relève des gouvernements provinciaux. Chaque province a une approche légèrement distincte quant à la façon de gérer ses forêts, bien que la majorité ait en place des « systèmes de tenure forestière », c.-à-d. des mécanismes d'impartition des droits d'accès à une région donnée en vue d'y récolter du bois. Les utilisateurs finaux du secteur de la fabrication dans chaque province ont aussi adopté différentes méthodes pour acquérir leur produit. Par exemple, en Nouvelle-Écosse, les terres privées jouent un rôle important dans l'approvisionnement des produits². En Colombie-Britannique, près de 100 % des produits récoltés proviennent des terres publiques de la province. Toutefois, l'entreprise BC Timber Sales gère près de 20 % de la possibilité annuelle de coupe, ce qui permet d'accéder relativement facilement aux forêts pour des utilisations restreintes à court terme.

Le fait que l'on tire divers produits des différentes forêts du Canada, combiné à une forte réglementation de l'extraction, fait du secteur canadien un secteur très compliqué au chapitre de la production de statistiques.

Le compte satellite du bois d'œuvre résineux

Statistique Canada produit une myriade de renseignements sur le secteur forestier et ses nombreuses chaînes d'approvisionnement. Les statistiques sur l'emploi, la production, les importations, les exportations et l'investissement sont diffusées dans les nombreux produits statistiques publiés par

1. Ressources naturelles Canada, *L'État des forêts au Canada : Rapport annuel 2016*.

2. Ministère des ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse. Année civile 2014 à juin 2015, *Registry of Buyers of Primary Forest Products* (Registre des acheteurs de produits forestiers bruts) (figure 14).

l'organisme. Le compte satellite du bois d'œuvre résineux (CSBOR) se veut un complément à ces renseignements en les rassemblant sous un cadre de comptabilité nationale cohérent. À ce titre, le CSBOR nous permet de mieux comprendre la taille, l'importance et l'évolution du secteur et de le situer par rapport à la taille, à l'importance et à l'évolution de l'activité économique globale du pays.

Tableaux des ressources et des emplois

Le CSBOR suit la forme d'un tableau des ressources et des emplois.

« Les tableaux des ressources et des emplois [TRE] constituent un outil très efficace pour comparer et opposer des données provenant de sources diverses et pour améliorer la cohérence du système d'information économique. Ils permettent d'analyser les marchés et les branches d'activité et d'étudier la productivité à ce niveau de désagrégation [en fonction d'un cadre de mesure économique cohérent et reconnu à l'échelle internationale]³. »

Les TRE présentent les ressources et les emplois de tous les produits de l'économie. Une version stylisée d'un TRE est présentée au tableau 1. La ressource utilisée pour un produit peut provenir de la **production** intérieure ou d'**importations** et est exprimée selon le prix d'acquisition (c.-à-d. le prix payé par le consommateur final du produit) après inclusion de **marges** pour les frais de transport et de commerce, ainsi que les taxes de vente et les tarifs douaniers.

Il existe quatre grandes catégories d'utilisations des produits. Ainsi, les produits peuvent être utilisés par les entreprises pour la production d'autres biens ou services (consommation intermédiaire); par les ménages, les administrations publiques ou les organismes sans but lucratif aux fins de consommation finale; par les entreprises ou les administrations publiques en tant que bien entrant dans la production continue (investissement ou formation de capital); ou encore exportés en réponse à la demande de non-résidents.

Tableau 1 : Tableau des ressources et des emplois stylisé

	Ressources			Emplois			
	Production intérieure	Importations	Marges	Consommation intermédiaire	Consommation finale	Formation de capital	Exportations
Produits							

En plus de présenter un portrait complet des soldes des produits dans l'économie, les TRE intègrent trois méthodes distinctes pour calculer le produit intérieur brut (PIB) :

- 1) la **méthode axée sur la production**, où la valeur ajoutée brute constitue l'élément d'équilibre après soustraction des intrants intermédiaires de la production;
- 2) la **méthode de calcul du PIB en termes de revenus**, où le PIB est calculé comme la somme des divers facteurs de production, tels que les excédents d'exploitation des entreprises et la rémunération des employés;
- 3) la **méthode de calcul du PIB en termes de dépenses**, où le PIB est mesuré au moyen de la formule macroéconomique de base, soit la suivante : PIB = dépenses de consommation finale des ménages + investissement + consommation des administrations publiques + exportations – importations.

3. Division de statistique des Nations Unies. *Système de comptabilité nationale, 2008*, point 14.3, p. 277 (version PDF).

En combinant ces trois mesures du PIB et les soldes des produits, les TRE nous permettent de comparer la part de la demande provenant de l'étranger et la part de la demande intérieure. Les TRE nous permettent aussi d'examiner la façon dont les biens sont produits. Nous pouvons ensuite coupler ces données avec les données du marché du travail afin de comprendre l'emploi et la rémunération. Nous pouvons également créer des multiplicateurs afin de comprendre les incidences des chocs sur l'économie. Bref, les TRE constituent l'outil d'analyse le plus complet lorsque l'on veut examiner les activités économiques d'un pays.

Classification des industries, des produits et de la demande finale

Le tableau 1 est composé de deux dimensions générales, soit la dimension des « produits », exprimée dans les lignes du TRE, et la dimension des « industries et emplois finaux », exprimée dans les colonnes. Les TREC de référence sont fondés sur la Classification des produits en termes de ressources et d'emplois (CPRE) pour les produits, sur la Classification des industries par entrées-sorties (CIES) pour les producteurs intérieurs et la consommation intermédiaire, et sur la Classification de la demande finale en termes de ressources et d'emplois (CDFRE) pour la ventilation de la formation de capital et la consommation finale. Chacune de ces classifications s'inscrit dans l'un des systèmes de classification normalisée internationaux ou de l'Amérique du Nord suivants :

CPRE : → Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN)

CPRE : → Système harmonisé (SH) de désignation et de codification des marchandises

CIES : → Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SIAN)

CDFRE : → Classification des fonctions de la consommation individuelle (COICOP) pour les dépenses de consommation finale des ménages

Le CSBOR est composé de 17 industries et de 9 catégories de demande finale, et de 57 produits (y compris des composantes à valeur ajoutée). Le tableau 2 présente la relation entre les industries du CSBOR et leurs homologues dans le TREC de référence. Le CSBOR ventile trois industries du TREC en fonction des classes du SIAN de sorte à créer dix nouvelles industries.

Tableau 2 – Concordance entre les industries du TREC de référence et celles du compte satellite.

Code du TREC-CIES	Titre du TREC-CIES	Code d'industrie du CSBOR	Code du SIAN (à 6 chiffres)	Titre de l'industrie du CSBOR
BS113000	Foresterie et exploitation forestière	BS113110	113110	Exploitation de terres à bois
		BS113210	113210	Pépinières forestières et récolte de produits forestiers
		BS113311	113311	Exploitation forestière (sauf à forfait)
		BS113312	113312	Exploitation forestière à forfait
BS115300	Activités de soutien à la foresterie	BS115300	115310	Activités de soutien à la foresterie
BS321100	Scieries et préservation du bois	BS321111	321111	Scieries (sauf les usines de bardeaux et de bardeaux de fente)

		BS321112	321112	Usines de bardeaux et de bardeaux de fente
		BS321114	321114	Préservation du bois
BS321200	Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué	BS321211	321211	Usines de placages et de contreplaqués de feuillus
		BS321212	321212	Usines de placages et de contreplaqués de résineux
		BS32121A	321215	Fabrication de produits en bois reconstitué
		BS32121A	321216	Fabrication de produits en bois reconstitué
		BS32121A	321217	Fabrication de produits en bois reconstitué
BS321900	Fabrication d'autres produits en bois	BS321900	Divers	Fabrication d'autres produits en bois
BS322100	Usines de pâte à papier, de papier et de carton	BS322100	Divers	Usines de pâte à papier, de papier et de carton
BS322200	Fabrication de produits en papier transformé	BS322200	Divers	Fabrication de produits en papier transformé
BS23A000	Construction résidentielle	BS23A000	S.O. †	Construction résidentielle
BS23B000	Construction de bâtiments non résidentiels	BS23X000	S.O. †	Construction (sauf construction résidentielle)
BS23C100	Travaux de génie liés aux transports	BS23X000	S.O. †	Construction (sauf construction résidentielle)
BS23C200	Travaux de génie liés au pétrole et au gaz naturel	BS23X000	S.O. †	Construction (sauf construction résidentielle)
BS23C300	Travaux de génie liés à l'énergie électrique	BS23X000	S.O. †	Construction (sauf construction résidentielle)
BS23C400	Travaux de génie liés aux communications	BS23X000	S.O. †	Construction (sauf construction résidentielle)
BS23C500	Autres travaux de génie	BS23X000	S.O. †	Construction (sauf construction résidentielle)
BS23D000	Construction (réparations)	BS23X000	S.O. †	Construction (sauf construction résidentielle)
BS23E000	Autres activités liées à la construction	BS23X000	S.O. †	Construction (sauf construction résidentielle)
Tous les autres codes d'industrie des tableaux des ressources et des emplois		OTHERIND		Toutes autres industries

†Les industries de la construction des TREC ne sont pas directement équivalentes à celles du SCIAN. Elles sont plutôt définies selon le type de biens produits. En ce sens, les industries de la construction sont considérées comme étant « fondées sur les activités » dans les TREC.

L'élargissement de la catégorie BS113000 du TREC-CIES permet d'analyser les activités des exploitants forestiers à forfait séparément de celles des autres exploitants forestiers. Compte tenu du système de gestion forestière en place au Canada, cette séparation des activités est pertinente sur le plan de l'analyse. Les détenteurs de tenure forestière sont autorisés à récolter un certain nombre d'arbres sur une superficie donnée pendant une période prédéterminée. Autrement dit, on leur concède des droits sur les ressources. Toutefois, bon nombre de ces entreprises embauchent des « exploitants forestiers à forfait » pour récolter et transporter les billes de bois de la forêt aux usines qui ont besoin de ces ressources (p. ex. des scieries

ou des usines de pâtes). Ces exploitants à forfait ne « possèdent » donc pas les billes qu'ils récoltent. Ils tirent leurs revenus de la vente d'un « service ». En revanche, les exploitants forestiers qui ne travaillent pas à forfait sont considérés comme les « propriétaires » des billes qu'ils récoltent; ainsi, ils tirent des revenus de la vente de ces billes.

L'élargissement de la catégorie BS321100 du TREC-CIES permet d'isoler les activités des scieries sans mélanger les tendances relatives aux entrées et sorties ou aux ratios de valeur ajoutée des autres industries qui figurent dans cette catégorie du TREC. Bien que ces autres classes du SCIAN occupent une part relativement moindre du secteur dans la majorité des provinces, leurs entrées et sorties peuvent afficher suffisamment de divergences pour qu'il soit pertinent de les distinguer.

Enfin, l'élargissement de la catégorie BS321200 du TREC-CIES vise à distinguer les producteurs de panneaux de bois franc et de bois résineux des producteurs d'autres types de produits en bois reconstitué.

Le tableau 3 présente la relation entre les produits du TREC de référence qui sont désagrégés dans le compte satellite. En majeure partie, cette désagrégation vise à établir une distinction entre les variétés de bois de feuillus et de bois résineux des produits correspondants du TREC de référence, ce qui facilite l'analyse de ces deux types de produits forestiers très distincts.

Tableau 3 – Concordance entre les produits du TREC de référence et ceux du compte satellite.

TREC-CPRE	Description du TREC	Produit du compte satellite	Titre détaillé
MPG113001	Billes et billons	MPG113001H1	Billes et billons de feuillus (sauf le bois de chauffage et le bois à pâte)
		MPG113001S1	Billes et billons de résineux (sauf le bois de chauffage et le bois à pâte)
MPG113002	Bois à pâte	MPG113002H1	Bois à pâte de feuillus
		MPG113002S1	Bois à pâte de résineux
MPG113004	Poteaux, pieux et piquets, en bois brut non traités	MPG113004H1	Poteaux, pieux et piquets, en bois de feuillus brut non traité
		MPG113004S1	Poteaux, pieux et piquets, en bois résineux brut non traité
MPG321103	Copeaux de bois	MPG321103H1	Copeaux de feuillus
		MPG321103S1	Copeaux de résineux
MPG321201	Placages et contreplaqués	MPG321201H1	Contreplaqués de feuillus
		MPG321201H2	Placages de feuillus
		MPG321201S1	Contreplaqués de résineux
		MPG321201S2	Placages de résineux
MPG321908	Produits du bois, n.c.a.	MPG321908H1	Couvre-planchers en bois dur
		MPG321908H2	Bois de feuillus débité et dimensionné et autres menuiseries préfabriquées en bois dur
		MPG321908S1	Couvre-planchers en bois tendre
		MPG321908S2	Bois de résineux débité et dimensionné et autres menuiseries préfabriquées en bois tendre
		MPG321908X1	Bois débité pour clôtures et lattes de bois, moulures en bois et autres produits du bois, n.c.a.
MPG321X00	Déchets et rebuts de bois et de sous-produits du bois	MPG321X00H1	Sciure de feuillus
		MPG321X00H2	Rabotures de feuillus
		MPG321X00S1	Sciure de résineux
		MPG321X00S2	Rabotures de résineux
		MPG321X00X1	Déchets et rebuts de bois
		MPG321X00X2	Combustible de déchets de bois
MPG322101	Pâte de bois	MPG322101H1	Pâtes de feuillus au sulfate (y compris à la soude)

		MPG322101S1	Pâtes de résineux au sulfate (y compris à la soude)
		MPG322101X1	Autres pâte de bois
ENE32A000	Produits combustibles solides, n.c.a.	ENE32A000X1	Produits combustibles à base de déchets de bois
		ENE32A000X2	Autres produits combustibles solides, n.c.a.

Il existe 28 autres produits dans le CSBOR, mais ces produits correspondent aux produits du TREC de référence. Ceux-ci incluent les services des exploitants forestiers, le bois d'œuvre de feuillus et de résineux, ainsi que les produits de papier et de carton.

Les neuf catégories de demande finale sont la consommation finale des ménages (PEC00), la consommation finale des organismes sans but lucratif et des administrations publiques (CE000), la formation brute de capital fixe (GFCF0), les variations des stocks (INV00) et, sur le plan du commerce, les exportations internationales (INTEX), les réexportations internationales (INTRX), les importations internationales (INTIM), les exportations interprovinciales (IPTEX) et les importations interprovinciales (IPTIM).

Sources des données et méthodologie

Le CSBOR est fondé sur deux principaux produits de données de Statistique Canada, soit l'Enquête annuelle sur les industries manufacturières et de l'exploitation forestière (EAMEF)⁴ et les données sur les douanes et la balance des paiements de la Division du commerce et des comptes internationaux (DCCI). Les renseignements de l'EAMEF servent de base à l'établissement des industries du CSBOR (sauf les industries de la construction), tandis que les données de la DCCI sont utilisées pour produire des estimations sur les importations et les exportations internationales.

Pour produire les estimations des industries du CSBOR, les données de l'EAMEF doivent être transformées et harmonisées aux concepts macroéconomiques. Cela donne lieu à des écarts entre les données publiées dans les statistiques principales de l'EAMEF⁵ et celles qui sont saisies dans le compte satellite. Sur le plan conceptuel, le compte satellite couvre les activités d'exploitation, alors que plusieurs des statistiques principales de l'EAMEF incluent les revenus et dépenses autres que ceux d'exploitation. De plus, des ajustements de valeur sont apportés aux stocks dans les comptes nationaux, mais pas aux données d'enquête. Sur le plan méthodologique, certains articles sont combinés et présentés différemment. Par exemple, les variations des stocks de biens finis sont déduites des recettes des ventes dans le calcul de la production dans le compte satellite. Le montant des acquisitions de biens aux fins de revente est également déduit du montant des ventes de ces biens et désigné en tant que « marge de production » dans le TRE.

Le compte satellite intègre les données publiées de l'EAMEF et de la DCCI pour toutes les années de référence. Pour l'année de référence 2013, les données des TREC de référence ont été utilisées comme points d'ancrage pour déterminer les estimations et pour fournir les renseignements contextuels pour l'ensemble de l'économie. Pour les années de référence 2014 et 2015, les TREC de référence n'étaient pas disponibles. Des données agrégées sur le PIB provenant des comptes économiques provinciaux et

4. Veuillez aller à l'adresse suivante pour en savoir plus : http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=2103.

5. Voir le tableau CANSIM 301-0008 pour accéder aux données pertinentes.

territoriaux ont donc été utilisées comme points d’ancrage pour déterminer les totaux pour l’ensemble de l’économie⁶.

Une fois que les estimations des industries sont produites et que les données de référence sur le PIB ont été rassemblées, les éléments d’information restants sur les ressources et les emplois sont ajoutés, c.-à-d. les marges de commerce et de transport et les taxes sur les produits; les importations et exportations internationales et interprovinciales; la consommation des ménages et des administrations gouvernementales et l’investissement. Pour chacun de ces éléments d’information, on utilise d’abord les données sources, qu’on associe ensuite aux produits au moyen de concordances. Par exemple, les données sur le commerce international proviennent principalement des données sur les douanes tirées du Système harmonisé (SH). Puisque le SH présente un niveau de détail encore plus précis que les produits du compte satellite, le processus consiste essentiellement à agréger les données.

Une fois que les estimations initiales ont été produites et que les données ont été harmonisées aux concepts de la comptabilité macroéconomique internationale, celles-ci sont intégrées au cadre des ressources et emplois et deux identités clés des comptes macroéconomiques sont rapprochées :

1. Ressources = emploi, pour l’ensemble des produits
2. Sorties = entrées pour chaque industrie

Concrètement, les données sources et les méthodes d’estimation ne produisent pas des estimations qui satisfont à ces contraintes. Celles-ci sont plutôt satisfaites au moyen d’un processus itératif que l’on appelle l’équilibrage des produits⁷. Dans le cadre de ce processus, les forces et faiblesses de chacune des sources de données sont évaluées et des corrections sont apportées afin de rapprocher les différentes sources d’information. Ainsi, le processus permet de relever les incohérences, de transmettre une rétroaction aux fournisseurs de données sources et de satisfaire aux contraintes. Le résultat obtenu est un ensemble de données entièrement cohérentes sur les industries et les produits recueillis.

Assurance de la qualité des données du CSBOR

La technique d’équilibrage des produits est l’une des principales pratiques et procédures d’assurance de la qualité entreprises dans le cadre de la compilation des données des TRE. Les autres pratiques et procédures incluent les suivantes :

Assurance de la cohérence des données sur les entreprises

Dans un système statistique, les grandes entreprises sont généralement divisées en secteurs d’exploitation dont les données sont recueillies à partir de différentes sources (p. ex. des enquêtes). Les données d’enquête agrégées peuvent être contre-vérifiées en les comparant aux déclarations de revenus ou aux rapports annuels d’une entreprise afin de s’assurer que les tendances et les niveaux sont cohérents et conformes aux attentes relatives aux tendances.

Confirmation de la dynamique de l’industrie

Lorsque les données financières d’une entreprise sont agrégées et converties de sorte à être harmonisées aux concepts de la comptabilité nationale, les ratios des entrées aux sorties peuvent être comparés en

6. Il s’agit plus précisément des données des comptes des revenus et dépenses provinciaux et territoriaux publiées en novembre 2016. Voir les tableaux CANSIM [384-0037](#) (revenus), [384-0038](#) (dépenses) et [384-0047](#) (impôts et subventions).

7. Division de statistique des Nations Unies. *Système de comptabilité nationale*, 2008, p. 277.

termes réels ou nominaux. Le résultat attendu est que ces ratios ne devraient pas afficher de variation importante au cours d'une période d'un an (certainement en termes réels) sans qu'un événement économique significatif en soit la cause (p. ex. l'entrée dans le secteur ou la sortie du secteur d'une entreprise considérablement différente, l'avènement d'un changement technologique ou encore d'importantes variations dans les prix relatifs des entrées ou des sorties).

Analyse des séries chronologiques

Puisque les TRE sont extrêmement détaillés, ils permettent la comparaison de nombreuses séries chronologiques distinctes au fil du temps. Ainsi, il est possible de répondre à des interrogations telles que les suivantes : La production totale varie-t-elle grandement d'une année à l'autre? Les fluctuations des prix sont-elles à l'origine de cette variation? Un produit entrant ou sortant donné affiche-t-il une variation au fil du temps? Le cas échéant, les processus de production des entreprises dominantes ont-ils changé? Les volumes de production affichent-ils une tendance semblable à celle des volumes des exportations? Dans tous les cas, le fait d'examiner chacun de ces éléments séparément, puis de les contre-vérifier en fonction de sources secondaires, améliore grandement le degré de confiance à l'égard des données sous-jacentes.

Comparaison avec des données externes

Toutes les vérifications ci-dessus peuvent aussi être menées sous forme de comparaisons avec des données externes. Les rapports annuels, les sites Web d'entreprises et les bulletins de nouvelles décrivent tous des événements économiques pour une année donnée et peuvent contribuer à clarifier les tendances que présentent les données sources.

Résultats

Le CSBOR fournit une myriade de renseignements à un niveau détaillé. Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des totalisations qu'il est possible de produire à partir de ce compte. La valeur ajoutée associée aux principales industries du CSBOR (BS113, BS1153, BS321 et BS322; c.-à-d. les industries du secteur forestier, à l'exception de celles de la construction et de toutes les autres industries du CSBOR) est faible par rapport à l'ensemble de l'économie.

Valeur ajoutée, principales industries du CSBOR (à l'exception des industries de la construction et de toutes les autres industries), en milliers de dollars

	2013	2014	2015
Valeur ajoutée, principales industries du secteur forestier et des secteurs connexes	20 410 218	20 692 003	22 226 634
Valeur ajoutée, ensemble de l'économie	1 777 213 062	1 858 113 000	1 855 439 000
Part de la valeur ajoutée	1,1 %	1,1 %	1,2 %

Toutefois, cette totalisation peut sous-représenter l'importance de la valeur ajoutée de ces industries; en effet, lorsque l'on s'attarde à la valeur des exportations, on peut voir que le secteur représente plus de 5 % des exportations totales dans l'ensemble de l'économie.

Exportations totales, principaux produits du CSBOR, en milliers de dollars

	2013	2014	2015
Exportations totales, produits de la foresterie et produits connexes	29 267 641	31 913 399	34 046 064
Exportations totales, ensemble de l'économie	543 809 590	626 019 059	626 969 754
Part des exportations	5,4 %	5,1 %	5,4 %

Encore une fois, lorsque l'on examine uniquement la part de la production totale de l'ensemble de l'économie que représentent les principales industries du secteur forestier, celle-ci est relativement petite.

Production totale, principales industries du CSBOR (à l'exception des industries de la construction et de toutes les autres industries), en milliers de dollars

	2013	2014	2015
Production, industries du secteur forestier et industries connexes	62 725 725	66 133 142	68 747 044
Production, ensemble de l'économie	3 353 163 046	3 658 815 309	3 686 395 636
Part de la production	1,9 %	1,8 %	1,9 %

La valeur ajoutée de l'ensemble des principales industries se chiffre à près de 20 milliards de dollars et s'accroît au cours de la période examinée. Le ratio de la valeur ajoutée à la production demeure relativement stable.

Ratio de la valeur ajoutée à la production, principales industries du CSBOR (à l'exception des industries de la construction et de toutes les autres industries), en milliers de dollars

	2013	2014	2015
Valeur ajoutée	20 410 218	20 692 003	22 226 634
Ratio de valeur ajoutée	33 %	31 %	32 %

Le tableau suivant souligne l'importance des exploitants forestiers à forfait, leur production excédant celle des autres exploitants forestiers pour deux des trois années étudiées.

Totale des sorties et les parts des sorties, industrie de l'exploitation forestière et exploitation forestière à forfait, en milliers de dollars

	2013	2014	2015
BS113311 – Exploitation forestière (sauf à forfait)	4 408 253	4 616 673	5 045 647
BS113312 – Exploitation forestière à forfait	4 974 886	5 270 118	4 873 763
BS113311 – Exploitation forestière (sauf à forfait)	47 %	47 %	51 %
BS113312 – Exploitation forestière à forfait	53 %	53 %	49 %

Les exportations internationales se sont fortement accrues au cours de la période étudiée, la majorité des provinces ayant affiché des hausses. La répartition provinciale fait ressortir la concentration évidente des exportations dans les provinces de provenance du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Exportations internationales et parts des exportations selon la province, principaux produits du CSBOR, en milliers de dollars

Province	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Terre-Neuve-et-Labrador	121 700	170 121	166 735	0 %	1 %	0 %
Île-du-Prince-Édouard	546	2 114	2 300	0 %	0 %	0 %
Nouvelle-Écosse	562 435	607 642	639 352	2 %	2 %	2 %
Nouveau-Brunswick	1 610 322	1 660 026	1 727 752	6 %	5 %	5 %
Québec	7 891 830	8 709 671	9 291 092	27 %	27 %	27 %
Ontario	4 375 118	4 861 845	5 483 521	15 %	15 %	16 %
Manitoba	352 321	418 239	423 741	1 %	1 %	1 %
Saskatchewan	453 139	430 696	433 591	2 %	1 %	1 %
Alberta	2 552 579	2 748 593	3 124 990	9 %	9 %	9 %
Colombie-Britannique	11 346 944	12 304 174	12 752 658	39 %	39 %	37 %
Yukon	686	274	326	0 %	0 %	0 %
Territoires du Nord-Ouest	21	4	5	0 %	0 %	0 %
Nunavut	0	0	1	0 %	0 %	0 %
Canada	29 267 641	31 913 399	34 046 064	100 %	100 %	100 %

Le tableau qui suit met en évidence la part des exportations totales des provinces que représentent les produits du CSBOR. En Colombie-Britannique, par exemple, ces produits représentent une part très importante des exportations totales.

Produits du CSBOR en tant que part des exportations internationales totales des provinces, selon la province

Province	2013	2014	2015
Terre-Neuve-et-Labrador	0,9 %	1,2 %	1,6 %
Île-du-Prince-Édouard	0,1 %	0,2 %	0,2 %
Nouvelle-Écosse	9,0 %	8,5 %	8,7 %
Nouveau-Brunswick	10,7 %	10,8 %	10,8 %
Québec	8,9 %	8,7 %	8,6 %
Ontario	2,1 %	1,9 %	2,0 %
Manitoba	2,5 %	2,7 %	2,5 %
Saskatchewan	1,4 %	1,2 %	1,4 %
Alberta	2,3 %	2,1 %	3,0 %
Colombie-Britannique	23,7 %	23,2 %	23,1 %
Yukon	0,2 %	0,1 %	0,1 %
Territoires du Nord-Ouest	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Nunavut	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Canada	5,4 %	5,1 %	5,4 %

Comme on pouvait s’y attendre, les scieries dominent le groupe 3211 du SCIAN. Une fois ventilées dans le compte satellite, les autres industries du groupe représentent moins de 10 % de la valeur ajoutée du groupe.

Valeur ajoutée et parts de la valeur ajoutée, en milliers de dollars

	2013	2014	2015
BS321111 – Scieries (sauf les usines de bardeaux et de bardeaux de fente)	3 626 320	3 673 835	3 806 598
BS321112 – Usines de bardeaux et de bardeaux de fente	124 330	124 473	121 795
BS321114 – Préservation du bois	218 711	191 841	229 771
BS321111 – Scieries (sauf les usines de bardeaux et de bardeaux de fente)	91 %	92 %	92 %
BS321112 – Usines de bardeaux et de bardeaux de fente	3 %	3 %	3 %
BS321114 – Préservation du bois	6 %	5 %	5 %

Le Canada est un important exportateur net de produits forestiers. Les importations du pays visent principalement des produits qui se trouvent à une étape avancée de la chaîne d’approvisionnement; par exemple, la valeur des importations de produits en papier converti (MPG322209) s’est chiffrée à 1,8 milliard de dollars en 2013 et a crû pour atteindre 2,2 milliards de dollars en 2015; celle des importations de papier (MPG322102) est passée de 1,7 milliard de dollars en 2013 à 1,9 milliard de dollars en 2015, et celle des importations de couches jetables et de produits féminins, de 0,6 milliard de dollars en 2013 à 0,8 milliard de dollars en 2015.

Exportations et importations internationales des principaux produits du CSBOR, en milliers de dollars

	2013	2014	2015
Exportations internationales	29 267 641	31 913 399	34 046 064
Importations internationales	10 803 645	11 674 258	12 851 092

Conformément aux prévisions, la valeur de la production canadienne de billes de bois de résineux excède grandement celle des billes de bois de feuillus. La prédominance des produits de bois de résineux par rapport aux produits de bois de feuillus est observable pour chacun de ces produits.

Production de billes, toutes les industries du CSBOR, toutes les provinces, en milliers de dollars

	2013	2014	2015
MPG113001H1 - Billes et billons de feuillus (sauf le bois de chauffage et le bois à pâte)	255 315	183 809	221 405
MPG113001S1 - Billes et billons de résineux (sauf le bois de chauffage et le bois à pâte)	3 295 843	3 246 018	3 277 062

Les copeaux de bois de résineux constituent une entrée extrêmement importante de l’industrie des pâtes et papier. Ceux-ci sont évalués à plus de 2 milliards de dollars et représentent plus de 20 % du total des intrants intermédiaires.

Utilisation intermédiaire des copeaux de bois de résineux (MPG321103S1) dans l'industrie des pâtes et papier (BS322100), en milliers de dollars

	2013	2014	2015
Valeur	2 246 509	2 636 799	2 804 241
Pourcentage des intrants intermédiaires	21 %	23 %	23 %

Dans l'ensemble, le secteur forestier occupe une part relativement petite de l'ensemble de l'activité économique nationale, mais son importance au chapitre de l'exportation est davantage importante, et cette importance varie selon les provinces. Lorsque l'on se penche tant sur la production que sur les exportations, les produits de bois de résineux sont beaucoup plus importants que les produits de bois de feuillus, bien que le pays compte des usines qui se spécialisent dans le traitement de tous les types de produits extraits des forêts canadiennes.

Le CSBOR présente des renseignements détaillés sur le secteur qui ne sont pas offerts dans les autres statistiques officielles. Il fournit un niveau de détail plus précis pour certaines industries et certains produits et situe le secteur dans le contexte de l'ensemble de l'activité économique. De plus, il permet une meilleure compréhension de la structure du secteur et de ses variations d'une province à l'autre. De nombreuses autres constatations et totalisations peuvent être produites à partir du CSBOR afin de présenter la complexité et l'interconnectivité du secteur forestier canadien. Nous encourageons les lecteurs à parcourir les tableaux détaillés qui accompagnent la présente publication.